



La dette publique est-elle vraiment la cause de nos problèmes économiques?

Les gouvernements empruntent régulièrement pour financer les infrastructures et les services. Quand les investissements conduisent à une croissance économique, améliorent la qualité de vie ou préviennent de futures hausses des coûts, l'emprunt peut être judicieux d'un point de vue fiscal.

Si l'économie croît plus rapidement que la dette publique, on peut en déduire que les emprunts soutiennent la croissance économique. Pour mesurer ce rapport, de nombreux gouvernements, y compris le gouvernement Trudeau, se basent sur le ratio de la dette nette au PIB.

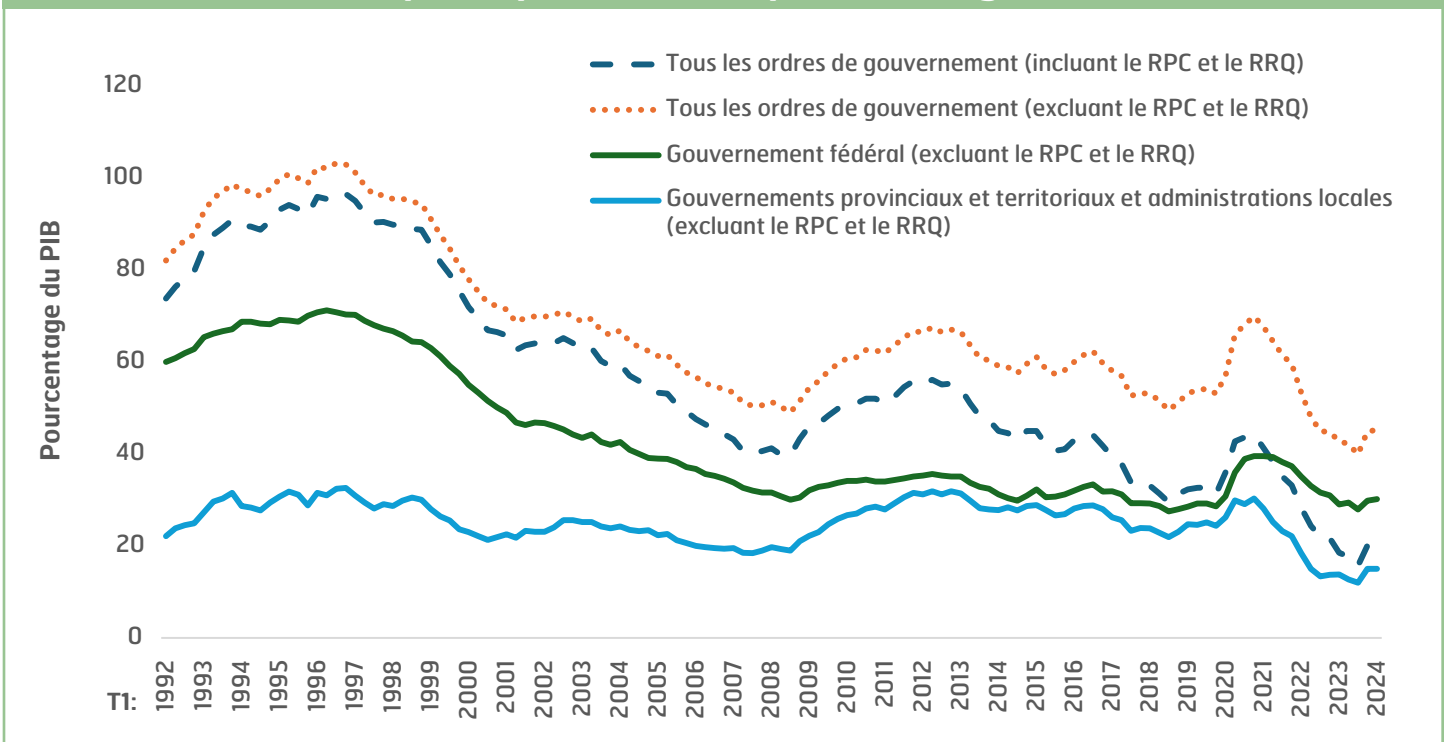
Ce ratio exprime la dette nette en pourcentage du produit intérieur brut (PIB), soit la valeur totale de tous les biens et services produits par une économie. La dette nette est calculée en soustrayant de la dette totale la valeur des actifs de l'État, comme les terrains, les bâtiments et les actifs financiers.

La comparaison de la dette nette au PIB ne tient pas compte de toutes les retombées des investissements gouvernementaux pour l'économie, mais elle permet tout de même de saisir certains des avantages découlant des investissements publics dans les infrastructures

et les services pour la croissance économique. En comparant la dette nette au PIB, nous obtenons donc un aperçu plus exact de l'incidence de l'emprunt sur l'économie qu'en ne considérant que la dette publique.

Au Canada, nous mesurons le ratio de la dette nette au PIB de deux façons : en incluant ou en excluant le Régime de pensions du Canada (RPC) et le Régime de rentes du Québec (RRQ). Le RPC et le RRQ sont considérés comme des actifs financiers du gouvernement. Statistique Canada présente la dette nette en incluant et en excluant ces fonds des calculs parce qu'ils

Dette publique nette en pourcentage du PIB



Source : Statistique Canada – Tableaux 10-10-0015-01 et 36-10-0104-01

Suite à la page 2

différent des autres actifs financiers. Si l'on tient compte uniquement des actifs auxquels le gouvernement peut recourir pour rembourser sa dette, il faut exclure le RPC et le RRQ, car ces actifs sont réservés aux pensions et ne peuvent pas être utilisés à d'autres fins. Autrement, inclure ces fonds dans les calculs de la dette nette nous aide à mieux comprendre l'incidence globale des emprunts du gouvernement sur l'économie, puisqu'ils représentent des investissements réels dans notre avenir.

La majorité des économistes conseille aux gouvernements de maintenir leur ratio dette nette-PIB le plus bas possible, mais les recherches universitaires montrent qu'il n'y a pas de chiffre magique. Pour la plupart des analystes, la stabilité demeure la clé, et de fortes augmentations ou diminutions justifient une enquête plus poussée.

Au milieu des années 1990, la dette de tous les ordres de gouvernement au Canada, excluant le RPC et le RRQ, a atteint plus de 100 %

du PIB. Cette situation a entraîné d'importantes coupes budgétaires fédérales. Ces compressions s'appuyaient sur l'idée qu'une dette publique trop élevée était mauvaise pour l'économie, une théorie véhiculée par le modèle de la « reaganomie » qui continue d'influencer la politique économique mondiale aujourd'hui.

Les niveaux d'endettement ont ensuite diminué du milieu des années 1990 jusqu'à la crise financière de 2008. Après la crise, le ratio de la dette nette au PIB est resté stable au niveau fédéral, mais a légèrement augmenté au niveau provincial.

Pendant la pandémie de COVID-19, tous les ordres de gouvernement ont augmenté leurs dépenses pour stabiliser l'économie. Parallèlement, le PIB a chuté. Ces deux facteurs ont entraîné une augmentation du ratio de la dette nette au PIB en 2020 et 2021.

Toutefois, le ratio de la dette nette au PIB du gouvernement fédéral, excluant le RPC et le RRQ, est inférieur à ce qu'il était lorsque Justin Trudeau a été élu pour la

première fois il y a neuf ans. Au quatrième trimestre de 2015, la dette nette fédérale par rapport au PIB était de 31,2 %. Au début de l'année 2024, ce ratio est passé à 30,2 %. Le ratio d'endettement des administrations provinciales, territoriales et locales a également diminué, passant de 28,1 % au début de 2021 à 15 % au début de 2024.

En fait, le ratio de la dette nette au PIB de tous les ordres de gouvernement est maintenant plus bas qu'il ne l'a jamais été au cours des 30 dernières années. La baisse la plus spectaculaire concerne la dette nette de l'ensemble des administrations publiques qui inclut le RPC et le RRQ, car ces deux régimes de pension ont continué à croître au fil des ans.

Alors, n'allez pas croire ces personnes qui prétendent que la dette publique est à l'origine de nos problèmes économiques. La réalité est que la dette publique, comparée à la taille de l'économie, est plus faible qu'elle ne l'a jamais été depuis des décennies.

Les hausses de taux affaiblissent le marché du travail

Lorsque la Banque du Canada a commencé à augmenter les taux d'intérêt en 2022, son objectif était de réduire l'inflation. En règle générale, des taux d'intérêt plus élevés rendent l'emprunt plus coûteux. Cette hausse du coût de l'emprunt entraîne une réduction des dépenses de consommation et des investissements des entreprises, ce qui aide à maintenir les prix plus bas. Fait important, la hausse des taux d'intérêt affaiblit également le marché du travail en ralentissant la croissance de l'emploi et en limitant les augmentations de salaire. Par conséquent, les travailleuses et travailleurs ont moins d'argent à dépenser et la demande diminue encore plus, freinant davantage l'inflation.

Comme on s'y attendait, les données montrent que les hausses de taux des dernières années ont nui au marché de l'emploi canadien.

On peut mesurer la force du marché de l'emploi en examinant les données sur les postes vacants. Dans un marché de l'emploi sain, le nombre de postes vacants est élevé. À peu près au moment où la Banque du Canada a commencé à relever les taux d'intérêt au printemps 2022, il y avait plus d'un million de postes vacants, soit 5,7 % de la demande totale de main-d'œuvre (somme des postes comblés et vacants).

Au cours des deux dernières années, le nombre de postes vacants a toutefois diminué, passant de plus d'un million en mai 2022 à environ 560 000 en mai 2024. Le taux de postes vacants est tombé à 3,1 %, soit un taux encore plus faible qu'il ne l'était à l'automne 2020, à la suite de l'importante perturbation du marché de l'emploi causée par la pandémie de COVID-19. Ces changements sous-entendent que le marché de l'emploi est en train de s'affaiblir.

Il est également possible de mesurer la santé du marché du travail en examinant les taux de chômage et de sous-emploi.

Le **chômage** concerne les personnes qui n'ont pas d'emploi, mais qui en recherchent activement un.

Le **sous-emploi** comprend les personnes qui :

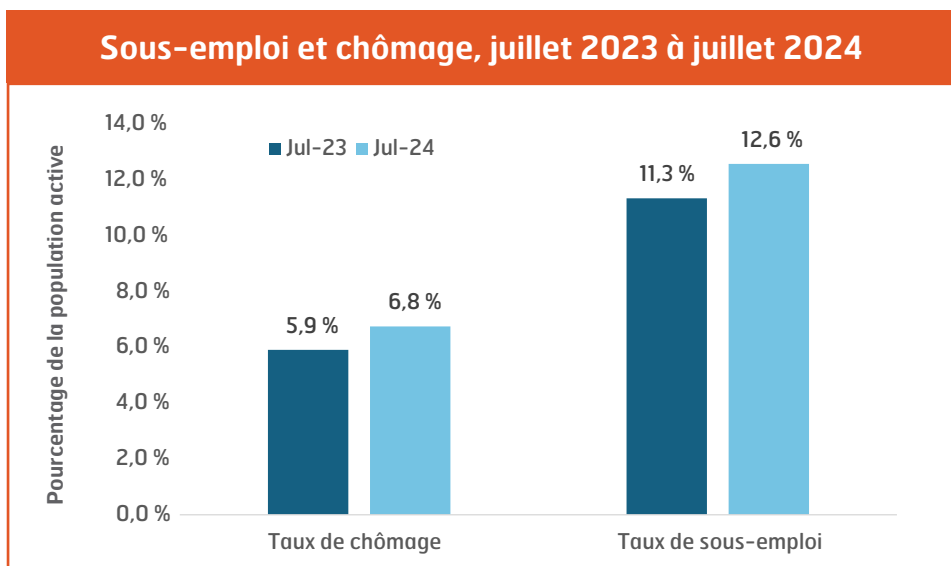
- sont sans emploi et souhaitaient travailler, mais ont renoncé à chercher;
- sont sans emploi, car elles ont été mises à pied ou sont en attente d'un emploi qui commencera bientôt;
- ont un emploi à temps partiel, mais cherchent à faire plus d'heures.

Les taux de chômage et de sous-emploi ont connu une hausse importante au cours de la dernière année écoulée. Le nombre de personnes au chômage a grimpé de

Suite à la page 3

220 000, faisant passer le taux de chômage de 5,9 % à 6,8 %. Parallèlement, le nombre de travailleuses et travailleurs en sous-emploi a augmenté d'environ 130 000, faisant passer le taux de sous-emploi de 11,3 % à 12,6 %.

Les hausses de taux de la Banque du Canada ont provoqué un changement inquiétant sur le marché de l'emploi. Comme il y a moins de postes vacants, la concurrence entre les travailleuses et travailleurs augmente, tout comme les taux de sous-emploi et de chômage.



Enquête sur la population active de Statistique Canada

Arrêts de travail et inflation

Les grèves sont un outil puissant sur lequel les travailleuses et travailleurs s'appuient pour se faire entendre. C'est particulièrement vrai en période de difficultés économiques. Lorsque les pressions économiques comme l'inflation placent les travailleuses et travailleurs dans une situation précaire, des conflits de travail s'en suivent souvent. Les années 1970 illustrent bien ce phénomène, où la montée de l'inflation a provoqué une vague de grèves et de lock-out.

Alors que l'inflation a de nouveau bondi en 2022, beaucoup se sont demandé si nous allions assister à une hausse similaire des grèves et des

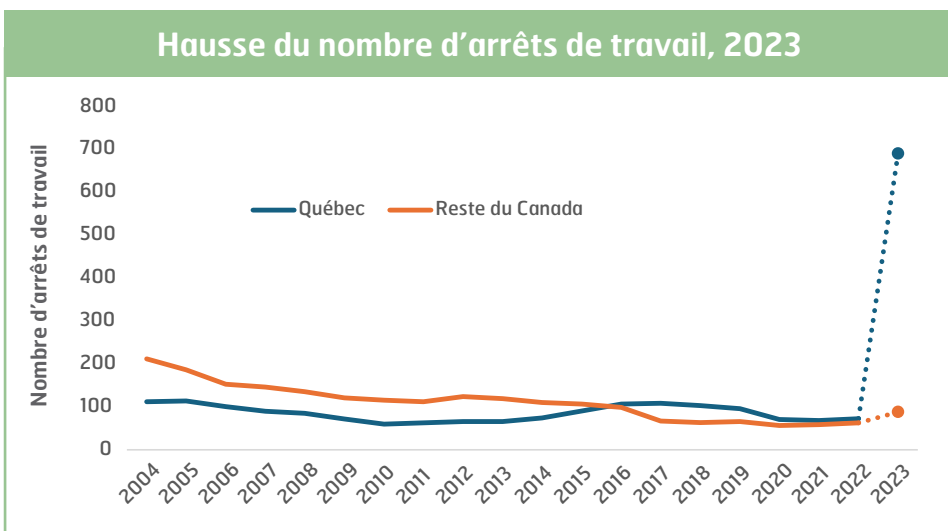
lock-out. Des données publiées récemment confirment cette hypothèse, particulièrement au Québec.

Le Programme du travail d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) recense les arrêts de travail causés par des grèves ou des lock-out qui entraînent une perte de 10 jours-personnes ou plus. Un jour-personne correspond au travail d'une personne pendant une journée. Par exemple, 10 travailleurs et travailleuses en grève pendant une journée représentent 10 jours-personnes de travail perdu.

Si l'on regarde la moyenne mobile sur cinq ans à partir du début des



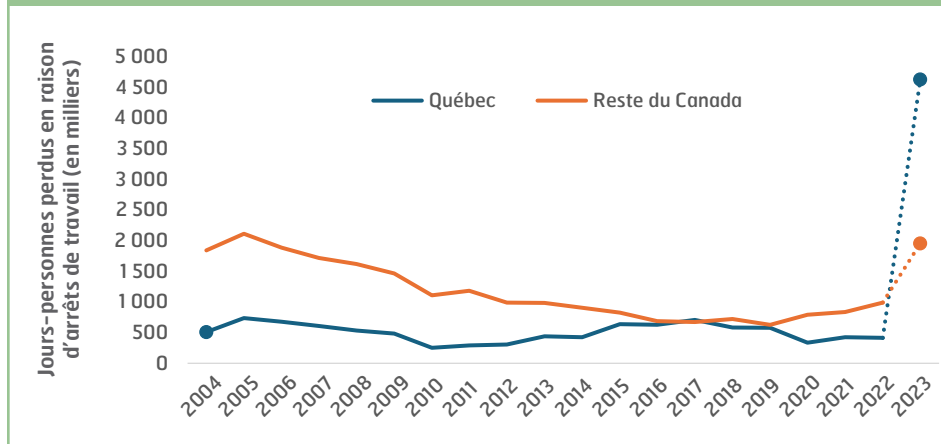
Front commun en grève — 23 novembre 2023
Photo : Claude Roussel



Statistique Canada – Tableau 14-10-0352-01

Suite à la page 4

Jours-personnes perdus en raison d'arrêts de travail, 2023



Statistique Canada – Tableau 14-10-0352-01

années 2000, le nombre d'arrêts de travail au Canada a lentement diminué au fil du temps. Cette tendance s'est toutefois inversée en 2023, avec une forte augmentation des arrêts de travail au Québec et une légère hausse dans le reste du Canada. Le Québec a enregistré 690 arrêts de travail en 2023, soit 9,5 fois plus que la moyenne quinquennale précédente. Dans le reste du Canada, le nombre d'arrêts de travail a été multiplié par 1,4, avec 88 arrêts de travail.

Plus de 600 arrêts de travail au Québec ont eu lieu dans le secteur public. La majorité de ces arrêts de travail s'inscrivaient dans le cadre du mouvement historique du Front commun. La coalition du Front commun a impliqué 420 000 travailleuses et travailleurs de multiples syndicats du secteur public qui ont participé à une série de grèves tournantes à partir de novembre 2023. Bien que le gouvernement du Québec ait initialement offert à la coalition une augmentation de salaire de 9 % sur 5 ans, les grévistes ont réussi à obtenir une augmentation de 17,4 %

au terme de leur conflit de travail à la fin du mois de décembre 2023.

Malgré la forte hausse du nombre d'arrêts de travail en 2023, cette donnée ne brosse qu'un tableau partiel de la situation. Pour bien saisir l'ampleur de ces moyens de pression, il faut aussi tenir compte des jours-personnes perdus.

Les jours-personnes perdus reflètent non seulement le nombre d'arrêts de travail, mais aussi leur durée et le nombre de personnes impliquées. Cette mesure nous donne donc un meilleur aperçu de leur impact. Par exemple, une seule grève de longue durée impliquant de nombreux travailleurs et travailleuses (plus de jours-personnes perdus) peut avoir un effet beaucoup plus important sur la productivité et l'économie que plusieurs grèves de plus courtes durée mobilisant moins de personnes (moins de jours-personnes perdus).

La moyenne quinquennale des jours-personnes perdus est restée plutôt stable tout au long des années 2000 au Québec et a diminué

dans le reste du Canada entre 2005 et 2019. Cependant, en 2023, le Québec a déclaré 4,6 millions de jours-personnes perdus en raison d'arrêts de travail, soit 11 fois plus que la moyenne quinquennale précédente. Dans le reste du Canada, 1,96 million de jours-personnes ont été perdus, soit le double de la moyenne quinquennale précédente.

Lorsque le nombre d'arrêts de travail augmente et que le nombre de jours-personnes perdus grimpe en flèche, comme ce fut le cas au Canada en 2023, on peut déduire que les grèves et les lock-out ont été non seulement plus nombreux que les années précédentes, mais qu'ils ont également duré plus longtemps ou qu'ils ont impliqué davantage de travailleuses et travailleurs. Les données du Québec et du reste du Canada montrent précisément que les conflits de travail de 2023 ont impliqué davantage de travailleuses et travailleurs. Nous le savons parce que la durée moyenne des arrêts de travail a diminué en 2023.

Les données ne sont disponibles que pour les cinq premiers mois de 2024, mais jusqu'à maintenant, le nombre de jours-personnes perdus est revenu aux niveaux d'avant 2023. Néanmoins, la hausse spectaculaire des arrêts de travail et des jours-personnes perdus en 2023, en particulier au Québec, met en évidence le rôle important que joue l'action collective dans la protection des droits des travailleuses et travailleurs en périodes économiques difficiles. Pour les travailleuses et travailleurs du secteur public, il s'agit d'un rappel clair du pouvoir que confère la solidarité. Face aux pressions économiques persistantes, il convient de faire preuve de vigilance et de prendre tous les moyens disponibles pour garantir des salaires justes et des conditions de travail équitables.

L'Économie au travail est publiée sur une base trimestrielle par le Syndicat canadien de la fonction publique pour offrir aux travailleuses et travailleurs, ainsi qu'à leurs représentant(e)s de l'information accessible, des analyses fouillées des tendances économiques et des outils pour faciliter les négociations.

Découvrez les éditions de *L'Économie au travail* en ligne à scfp.ca/economie-au-travail. Accédez aussi à d'autres liens utiles.

Pour s'abonner par courriel à *L'Économie au travail*, allez à scfp.ca/abonnement.

À moins d'indications contraires, tout le contenu a été rédigé par Angella MacEwen. Colleen Butler est la rédactrice en chef.

La relecture a été effectuée par Sami Slaouti et Stéfanie Frappier. La mise en page a été réalisée par Méliza Fournier.

Veuillez communiquer par courriel (amacewen@cupe.ca) pour toute correction, question, suggestion ou contribution.



SCFP / Syndicat canadien de la fonction publique